



Chers lectrices et lecteurs,

Dans ces quelques pages, nous vous présentons le Dispositif Local d'Accompagnement (DLA) de l'Yonne et les actions mises en œuvre pour appuyer les associations et structures d'utilité sociale employeuses (SCOP et SCIC, entreprises agréées ESUS) de notre département.

Accompagner ces associations, c'est contribuer à la dynamique et au développement des territoires, à la vie locale, au soutien d'activités répondant aux besoins locaux et au maintien d'emplois.

N'hésitez pas à nous adresser des associations qui ont besoin d'appui !

Le DLA c'est quoi ?

- ▶ Un accompagnement gratuit à tout moment de la vie d'une association pour :
 - développer son activité
 - consolider ses emplois
 - passer un cap difficile
 - une occasion de prendre du recul sur son association
- ▶ Une écoute et une proximité avec les associations
- ▶ Un accompagnement individuel ou collectif
- ▶ Un travail mené en collaboration avec les partenaires du monde associatif
- ▶ Un dispositif national, porté dans l'Yonne depuis 2004 par la FDFR 89



Le DLA mode d'emploi

L'accompagnement individuel : les étapes



1. Accueil



2. Diagnostic partagé



3. Construction du parcours



4. Mise en œuvre de l'accompagnement



5. Suivi

- ▶ **L'accueil** permet un premier niveau de compréhension du besoin de l'association et l'explication de ce qu'est le DLA.
- ▶ Il peut mener à un **diagnostic partagé** entre l'association et la ou le chargé-e du DLA pour affiner les besoins de l'association, au regard de son fonctionnement et de son actualité.
- ▶ S'ensuit la **construction du parcours** d'accompagnement avec la priorisation des pistes d'action.
- ▶ Cet **accompagnement** peut être **mis en œuvre** par la FDFR 89 en interne, par un partenaire/une tête de réseau ou par un prestataire DLA, et toujours coordonné par la ou le chargé-e de mission.
- ▶ Le **suivi** permet de soutenir dans le temps la bonne mise en œuvre du plan d'action par l'association.

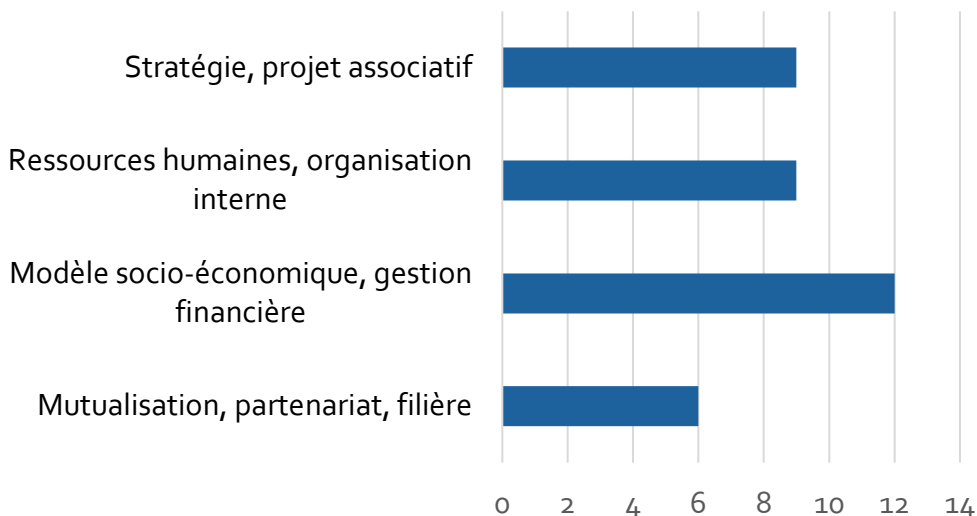
L'accompagnement collectif DLA

Des accompagnements collectifs sont proposés tout au long de l'année en fonction des besoins remontés du terrain et des échanges avec les partenaires.

Exemples, en 2023 : **les bases de la comptabilité et de la gestion, la fonction employeur, établir sa stratégie de communication.**

Des accompagnements au service des associations et du territoire

Les possibilités d'accompagnements individuels ou collectifs sont multiples. De 2020 à 2022, les accompagnements ont porté sur 4 thématiques principales :



- Le DLA bénéficie à tous les secteurs associatifs : éducation, loisirs, insertion, environnement, emploi, tourisme, numérique, sport, culture, santé, petite enfance, etc.

Les chiffres du DLA 89

Cette année, nous fêtons les 20 ans du DLA dans l'Yonne !

644 associations employeuses icaunaises en contact avec le DLA

1 300 000 € de prestations d'accompagnement pour les associations

Une moyenne de **60** associations accompagnées chaque année

Témoignages d'associations ayant bénéficié d'un accompagnement DLA

Le CEPECO (Centre de Perfectionnement de la Coiffure) s'est engagé dans un accompagnement individuel en 2022

« Nous avons sollicité le DLA dans le cadre de notre projet de changement de locaux avec le besoin d'être accompagné sur les demandes de subvention et appels à projet, que nous n'avions jamais faits.

Au final, l'accompagnement a été beaucoup plus loin. La constitution des dossiers de subvention s'est faite naturellement à la suite de la redéfinition de nos objectifs, atouts, faiblesses et moyens d'action. Il nous a permis de revoir les axes prioritaires d'actions à mener pour que notre projet soit viable. Tous les champs ont été balayés : les services proposés, la facturation des services, le public visé, la communication, l'équipe « humaine » disponible, l'administration de la structure.

Le bilan a été très positif puisque notre projet a été mené à bien, que des subventions ont été recueillies, qu'un nouvel élan est amorcé ainsi que de nouveaux projets. »

Stéphanie PILLUT



Sport Tremplin Puisaye Forterre, a participé à deux accompagnements collectifs en 2022

« Nous menons de front deux accompagnements proposés par le DLA: un sur les outils de pilotage et un sur les différents moyens de financements publics et privés d'une association. Nous sommes deux à les suivre: un salarié impliqué dans la saisie comptable et les recherches de financements, et une bénévole en charge des finances. Novices tous les deux dans ce domaine, nous découvrons beaucoup de choses. Les intervenants sont disponibles, clairs dans leurs explications et prennent des exemples pour rendre ce domaine financier abordable. De plus ces journées nous permettent de rencontrer d'autres structures icaunaises qui rencontrent les mêmes problématiques. Les échanges entre les associations sont également constructifs et enrichissants. »

Claire FONTAINE et Tristan MORIN

Votre interlocuteur :

FDFR 89
62, av. du 4^{ème} R.I.
89000 Auxerre



Rencontrons-nous !

03 86 42 72 38
dla@fdfr89.org
www.foyersruraux-yonne.org



Cofinancé
par l'Union
européenne